

Help Animals

info

DÉCEMBRE 2023

Revue NUMÉRO 169



*Joyeux Noël et
Bonne Année*

2024





PRÊT À FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS LA VIE DES ANIMAUX DU REFUGE ?

Découvrez notre toute nouvelle formule de "Parrainage Personnalisé", une nouvelle manière de soutenir nos pensionnaires ! Devenez donateur et offrez une seconde chance à l'un de nos animaux. Comment faire ? C'est simple ! Sortez votre téléphone, ouvrez votre application bancaire et mettez en place un ordre de paiement permanent et mensuel vers le compte de l'association. N'oubliez pas d'inclure la mention "Parrainage" suivie du nom de l'animal qui a conquis votre cœur ! Vous pouvez décider de verser, de façon mensuelle ou ponctuelle, dans la mesure de vos moyens. En retour, nous vous ferons parvenir une photo de votre filleul(e). Ce n'est pas tout ! Dès que votre filleul(e) sera adopté(e), vous serez le premier à le savoir. Si vous le souhaitez, vous pourrez ensuite choisir un nouveau protégé à parrainer.

Help Animals et votre futur filleul(e) vous remercient déjà pour votre don et votre engagement envers l'association.

Prêt(e) à jouer un rôle majeur dans la vie des animaux ?
Pour en savoir plus, contactez-nous au 02/523.44.16

*Parrainez
nos protégés !*



ISOTHERMOS S.A.

ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Matériel pour tramways,
métros et autobus

*Par sympathie
pour nos amis
les animaux.*



Rue de l'Orphelinat 44 / 48
1070 Bruxelles Belgique
Tél. 02 / 205.12.11

Sommaire

Le mot de la présidente p.04

Adoptions p.06

Adoptions du refuge de Braine-le-Château p.08

Nos missions sauvetages p.10

L'utilisation des animaux dans la publicité p.14

Les traditions culturelles et folkloriques p.17

Quelles alternatives aux parcs zoologiques ? p.20

Nos animaux domestiques confrontés au deuil p.22

La dinde de la farce p.24

Les bienfaits des animaux pour les enfants p.26

Les heureux et disparus p.28



04



10



20

★ **Braine-le-Château** 10 rue du Bois d'Apechau
HK30224417
T. 02/204.49.50

🕒 Ouvert tous les jours de 13h00 à 17h00
(Sauf les dimanches et jours fériés)

★ **Anderlecht** 203 rue Bollinckx
HK30230346
T. 02/523.44.16

🕒 Ouvert tous les jours de 13h à 17h,
Samedi de 11h à 12h30 et de 13h à 17h
(Sauf les dimanches et jours fériés)

📱 facebook.com/helpanimals.be
📷 instagram.com/helpanimalsasbl

info@helpanimals.be - www.helpanimals.be

🚗 **EN VOITURE :** Venant de Paris ou plus près, d'Uccle, prendre l'autoroute E19 en direction de Bruxelles. Sortie n° 17 (Anderlecht Industrielle). Descendre le ring et se serrer sur la bande de gauche le long des Ets. Viangros. Rouler doucement, la première à gauche est la rue Bollinckx.

🚌 **LES BUS 73 et 78 :** départ gare du Midi, descendre à l'arrêt "boulevard International", marcher en direction du ring, traverser au feu et prendre la rue Bollinckx à gauche. Pour le bus 78 (qui ne roule pas le week-end), descendre à l'arrêt Bollinckx.

🚌 **LE BUS 49 :** Entre la gare du Midi et Bockstael. Descendre à l'arrêt "Digue du Canal", prendre la correspondance bus 78 ou se diriger vers le boulevard Industriel à gauche direction ring, au 2ème feu rouge prendre à droite puis directement à gauche dans la rue Bollinckx (en face des Ets. Viangros).

🚌 **LE BUS 74 :** Départ arrêts Everard (bd Simonet, Anderlecht) ou gare d'Uccle Stalle, descendre à l'arrêt Digue du Canal. Prendre la correspondance bus 78 ou marcher 10 minutes sur le bd Industriel, puis à droite bd International : la rue Bollinckx est immédiatement à gauche.

RÉDACTION : A. Dumortier, N. Pineau, C. Loeman, Ch. De Meyer, S. Devis, JNJ et les équipes de Braine-le-Château et d'Anderlecht.

ÉDITEUR RESPONSABLE : A. Dumortier, Help Animals asbl rue Bollinckx 203 - 1070 Bruxelles **CRÉATION :** Studio David SPRL

TRADUCTION : G. De Grauwe, L. Baetens, I. Cardon, K. Willaert, G. van Cauwelaert, Mia Van Der Stappen

PHOTOS : Help Animals ASBL, les équipes de Braine-le-Château et d'Anderlecht, personnel et bénévoles.

www.helpanimals.be



Stéphanie Devis
Présidente d' HELP ANIMALS

Chers membres, chers amis des animaux,

Un franc succès lors de nos journées portes ouvertes à Braine-le-Château.

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance pour votre présence en grand nombre lors de nos journées portes ouvertes à Braine-le-Château. Grâce à vous, cet événement a connu un succès phénoménal, et je vous en remercie du fond du cœur.

Chaque année, nous constatons une augmentation du nombre de participants venant soutenir notre association. Votre présence est une preuve inestimable de votre engagement envers notre cause, et cela nous inspire à poursuivre nos efforts avec encore plus de détermination.

Ces journées portes ouvertes sont une occasion précieuse pour nous de partager notre mission, nos projets et nos valeurs avec vous, et c'est grâce à votre soutien que nous avons pu célébrer ce succès ensemble. Encore une fois, un immense merci pour votre présence et votre fidélité.

À vos agendas ! Les dates des prochaines journées portes ouvertes à Anderlecht sont connues.

J'ai également le grand plaisir de vous annoncer les dates de nos prochaines journées portes ouvertes qui auront lieu à Anderlecht **les 1^{er} et 2 juin 2024**. Au moment où j'écris ces mots, j'ai l'immense joie de vous annoncer que nous avons enfin soumis les plans de notre nouveau bâtiment à la Région. Nous espérons vous y voir nombreux et avons hâte de vous présenter les avancements de nos travaux.

Des saisies, des abandons, encore et toujours

Cette année encore, nous avons dû faire face à de nombreux cas de saisies et d'abandons d'animaux. Au fil des ans, la situation ne semble pas s'améliorer. Nous avons en effet pris en charge **plus de 1500 animaux en détresse**, souvent négligés et abandonnés, devant d'affronter des conditions de vie particulièrement difficiles.

Cependant, et malgré ces chiffres décourageants, nous continuons notre combat. Grâce à vous, de nombreux animaux abandonnés ont retrouvé un foyer aimant. Le nombre d'adoptions est considérable, atteignant **1261 au total**, et chaque adoption représente une opportunité de donner une nouvelle vie à un animal qui a enduré tant de souffrances.

Cela nous rappelle l'importance de l'empathie et de l'amour envers nos amis à deux et quatre pattes. Chaque adoption est une petite victoire pour la cause animale, et nous espérons que cette tendance à l'adoption se poursuivra et s'amplifiera au fil du temps. Nous devons tous continuer à sensibiliser le public à la réalité des abandons et des saisies d'animaux, et encourager l'adoption responsable comme la meilleure option pour offrir une seconde chance à ces êtres vulnérables. Ensemble, nous pouvons faire la différence et les aider à vivre des vies heureuses et épanouies.

Merci et merci encore !

Une fois de plus, laissez-moi vous remercier pour votre générosité sans faille. C'est grâce à vos dons que nous pouvons poursuivre notre mission avec détermination et offrir un meilleur avenir à tous nos nombreux protégés.

Nous sommes heureux de vous informer que, grâce à votre soutien inébranlable, de nouvelles opportunités se dessinent. En effet, votre refuge Help Animals va s'agrandir pour accueillir encore un plus grand nombre d'animaux, offrant ainsi sécurité et amour à ceux qui en ont besoin. À ce jour, nous ne pouvons pas encore dévoiler tous les détails, mais soyez assurés que nous vous tiendrons rapidement au courant de nos futurs projets.

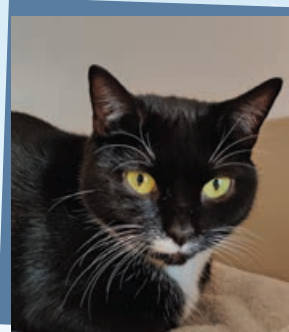
Je tiens à remercier tout le personnel dévoué d'Help Animals ainsi que nos bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie tout au long de l'année au bien-être de nos rescapés. Merci du fond du cœur pour votre dévouement, votre passion et votre amour pour les animaux.

Roule



Comme j'en ai maintenant l'habitude, laissez-moi vous présenter deux de nos protégés longue durée qui, comme tant d'autres, me tiennent particulièrement à cœur : Roule, croisé boxer de 7 ans, est très démonstratif dans ses marques d'affection.

Luna



À 3 ans (dont plus d'une année en chatterie), **Luna** est une maxi diva dans un corps mini format. Notre "modèle réduit" est un peu l'héritière féline du "Docteur Jeekyll et Mister Hyde" : elle vous fera immédiatement comprendre si elle vous adore ou si elle vous déteste.

Câline et ensorceleuse avec certains humains, elle peut aussi se montrer intolérante avec ceux qui lui plaisent moins. Tout comme Roule, elle devra être la seule « reine » de votre foyer car elle n'apprécie pas du tout la compagnie des chiens, des autres chats et des enfants turbulents. Si vous êtes un serviteur ou une servante digne de ses ambitions, nul doute que vous partagerez avec elle de magnifiques moments de complicité !

Alors, pourquoi ce compagnon de vie traîne-t-il son mal-être depuis des mois au refuge ? La réponse est sans appel : **Roule** ne tolère pas la vue de ses congénères (ni celle des chats) : exclusif et très protecteur, il devra toujours être promené en laisse et sera impérativement le seul animal de la maison. Si vous êtes un connaisseur des chiens exigeant une autorité bienveillante, vous aurez la chance de partager avec lui de longues balades sportives et un beau chemin de vie à ses côtés.

Noël est à nos portes ... rejoignez nos bénévoles aux prochaines activités en faveur de nos animaux !



Je vous invite à rejoindre nos bénévoles le 9 décembre au refuge d'Anderlecht. Vous êtes les bienvenus pour venir gâter nos petits protégés à quatre pattes de 10h à 17h. C'est une opportunité de partager de l'amour et de la joie avec nos adorables pensionnaires.

Cette année, nous participons au marché de Noël qui se tiendra du 15 au 17 décembre Place de la Vaillance à Anderlecht. Nous vous invitons chaleureusement à nous rendre visite pendant ces journées festives. C'est l'occasion parfaite pour plonger dans l'esprit de Noël et découvrir des trésors tout en soutenant notre cause. Nous espérons vous voir nombreux à ces événements pour célébrer la magie de Noël.

Dès à présent, permettez-moi de vous adresser, au nom de toute l'équipe d'Help Animals, un joyeux Noël et nos vœux les plus sincères pour l'année 2024.

Stéphanie Devis
Présidente

Votre nouveau refuge d'Anderlecht





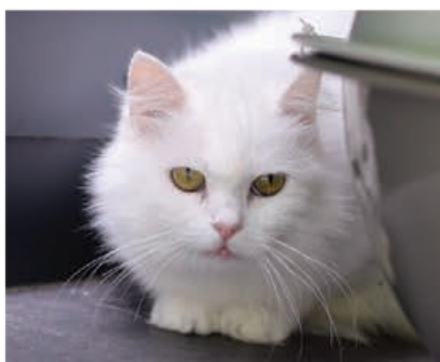
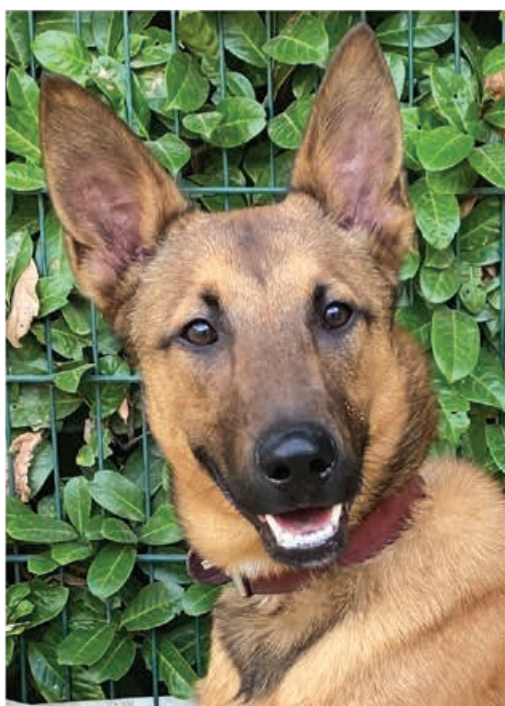


Offrez-leur un nouveau foyer



Accueillir chez soi un animal ne s'improvise pas à partir d'un coup de foudre visuel. Pour être vraiment sûr(e) que vous êtes faits l'un pour l'autre, il est primordial que vous établissiez un contact véritable avec lui (en venant le visiter, le caresser ou le promener régulièrement) car son comportement peut évoluer au fil du temps, mais également varier en fonction de la personne qui le côtoie.

Aussi, nous vous invitons à consulter **notre site Internet quotidienne-ment actualisé** www.helpanimals.be ou encore à vous informer sur place ou **par téléphone uniquement au 02/523.44.16** auprès de notre dynamique équipe de secrétaires qui vous communiquera avec plaisir toutes les précisions nécessaires sur l'animal avec lequel vous souhaitez partager un beau chemin de vie.



LES ADOPTIONS

DU REFUGE DE
BRAINE-LE-CHÂTEAU...



Baccus Mme DAUCHY



Kim et Evelyne Mme PELEMAN



Pot à Pierre Mme HUBERLAND



Puzzle Mme LAIR



Luffy Mme PELEMAN



Loveyah Mme Hubain



Horcrux Mme GIGOT



Picolo Mme LAURENT



Summer et Spencer Mr LOOS



Winning Mme OPDEBEECK



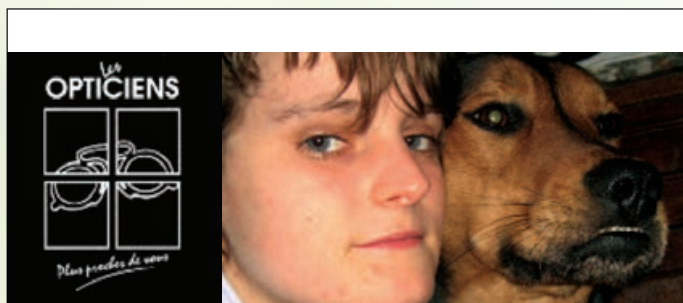
**Tapioka/Minitel/Snap
Aiki/Cumulo** Mr MALDAGUE



Harry Mme LEEMANS



Maurice Mme HEYLEN



OPTICIEN C.VANDEN HEUVEL

SPÉCIALISTE VARILUX
Avenue du Duc Jean 30 [Parking aisé]
1083 Bruxelles Tél. 02 426 47 62



TRIBEL METALS

VIEUX MÉTAUX

Rue Saint-Denis 158/162 - 1190 Bruxelles
TÉL. +32-2-346 39 39 FAX +32-2-346 68 60

WWW.TRIBEL.BE

NOS MISSIONS

SAUVETAGES

Tout comme les humains, les animaux sont des êtres sensibles. Vous le savez. C'est d'ailleurs confirmé dans le Code civil belge. Et pourtant...

Au cours de **25 SAISIES** et prises en charge urgentes réalisées depuis juin, seule ou en association solidaire avec d'autres S.P.A., **HELP ANIMALS** a participé au sauvetage de plus de **300** animaux traités comme de vulgaires objets ou marchandises entre les mains d'individus parfois récidivistes :

200 MOUTONS + 12 CHÈVRES la plupart futurs martyrs délivrés de l'enfer des abattages illégaux, les autres prisonniers impuissants laissés sans eau ni abri, épuisés, cachectiques ou rongés d'asticots, survivant dans des conditions immondes...

39 CHATS + 21 CHIENS + 9 CHIOTS les uns otages des dégâts physiques et psychiques engendrés par le syndrome de Diogène, les autres négligés, violentés ou condamnés à endurer les sinistres et intolérables conditions de vie imposées par le syndrome de Noé. Ou encore Chamie, maman chatte au corps criblé de plombs tirés par d'odieux chasseurs...

6 CHEVAUX + 3 PONEYS maltraités, abandonnés à leur sort par leurs bourreaux, vivant sur des prairies faméliques, ou prisonniers condamnés à piétiner leurs propres crottins depuis 6 mois dans un box exigu !

Sans oublier **7 CANARDS, 2 COQS, 1 LAPIN, 1 COCHON ET 1 OIE !**

HELP ANIMALS a offert asile, bienveillance et soins vétérinaires performants à **140** de ces souffre-douleur à qui nous tentons jour après jour de redonner confiance en l'humanité.

En cette période de guerres où des civils et des animaux innocents tombent chaque seconde sous la barbarie des bombes, les humains sont-ils encore des êtres sensibles ? Pas de parenthèse enchantée à l'horizon.

Oui, **HELP ANIMALS** a plus que jamais besoin de votre soutien, de votre générosité, de votre engagement : ce n'est que grâce à VOUS que nous gardons l'espoir de bâtir ensemble un monde meilleur.

Les équipes d'Anderlecht et de Braine-le-Château

Bingley, du chien abandonné au chien bichonné



Daryl, rescapé miraculeux après une cruelle morsure à la gorge



Chamie, cible sans défense de chasseurs sans scrupules



Sauvés de justesse de la barbarie des abattages clandestins



Qashqai et Anubis : liberté retrouvée après 6 mois d'obscurité et de clandestinité



Fin du cauchemar pour 1 yorkshire et 8 chihuahuas en souffrance



Froid glacial ou canicule, une terrasse pour seul lieu de vie quotidien !



Azur et ses 9 chiots sauvés d'une mort certaine !



Diogène, un combat pas encore gagné



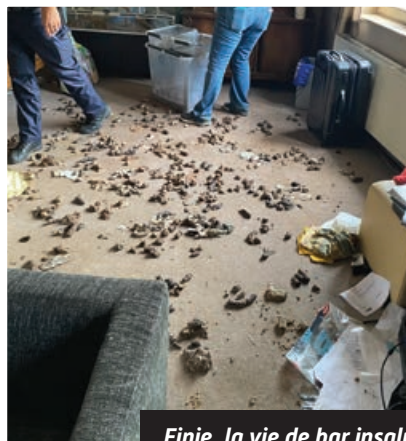
Idle-Wood échappe à la maltraitance



Retraite prématurée et fin de carrière brutale pour Charco



Denis, un affligé colis « surprise »



Finie, la vie de bar insalubre pour Elsa et Esther





helpanimalsasbl

Membres donateurs



helpanimals.be

VOS AVANTAGES FISCAUX

MEMBRE
ADHÉRENT
15€

★ ★
MEMBRE
SYMPATHISANT
25€

★ ★ ★
MEMBRE
PROTECTEUR
60€

★
MEMBRE
À VIE
250€

À l'exception de la cotisation "membre à vie", aucune de ces cotisations n'est déductible de vos impôts ! Ainsi, pour que les dons que vous nous accordez généreusement puissent être effectivement déductibles de vos impôts, il faut qu'ils atteignent sur une année un montant minimum de 40,00 euros (hors cotisation). Dès lors, si vous effectuez plusieurs paiements sur un même versement (à savoir, par exemple : cotisation, don, calendrier, animaux 3^{ème} âge,...), il est très important de bien y spécifier le montant que vous désirez attribuer à chacune des opérations concernées.

En effet, depuis que nous avons reçu l'agrément du Ministère des Finances, nous avons parfois été confrontés

à quelques difficultés car il arrivait que des membres aient globalisé tous leurs paiements réalisés sur une année alors que certaines catégories d'entre eux ne pouvaient être déductibles (tels que cotisation, calendrier,...). Comme vous le savez, nous ne sommes pas subsidiés : cette agrément accordée par l'État nous permet donc de recevoir plus de dons. Il faut que cela soit un avantage « réciproque », aussi bien pour vous que pour nous : alors que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts toujours bienvenue, nous espérons de notre côté recevoir des dons de valeur plus importante afin de nous permettre de mieux assumer tous nos frais toujours plus élevés.

Merci de penser aux animaux dans votre testament



L'ignoriez-vous ? **VOUS** êtes notre pilier !

Oui, chaque jour, c'est bien **VOUS** qui offrez les meilleures conditions d'accueil à nos chiens, chats, chevaux, ânes, chèvres, moutons et autres animaux de basse-cour, tous ces déshérités de la société victimes de l'indifférence ou de la lâcheté humaines... Chaque jour, c'est bien **VOUS seuls**, chers membres et amis des animaux, qui nous permettez de grandir, d'évoluer, de développer de nouveaux projets pour assurer mieux encore la protection et le bien-être de nos protégés avant de les placer dans leur famille d'adoption. Chaque jour, c'est bien **VOUS** qui nous donnez la force de croire en un monde plus juste où tous seraient enfin réellement considérés comme des êtres sensibles, bénéficiant de droits inaliénables. Oui, chaque jour, **vos dons, votre générosité** nous montrent à quel point vous les aimez ! Mais chaque jour, **VOUS** le savez : les refuges pour animaux et associations de protection animale ont besoin de votre aide et de votre soutien pour mener leur action.

En inscrivant HELP ANIMALS dans votre testament, vous léguerez de l'espoir aux malchanceux. Vous vous assurez de continuer à défendre ces animaux à deux et quatre pattes que vous avez tant choyés et aimés en nous permettant de poursuivre nos actions quotidiennes pour les protéger des abandons et des maltraitements.

Par leur amour, leur reconnaissance et leur fidélité, nos protégés actuels et futurs vous en remercient !

N'hésitez pas à nous contacter : notre équipe se fera un plaisir de vous informer et pourra vous renseigner le nom de notaires « *animals friendly* »

La face cachée de l'utilisation des animaux dans la publicité



Aujourd'hui, l'image est devenue l'indispensable support à la communication, qu'elle soit informative ou commerciale. Tantôt acteur, tantôt figurant, l'animal est de plus en plus présent dans les publicités, les clips musicaux, sur les réseaux sociaux mais aussi dans les films. Parmi ces derniers, certains ont été pointés du doigt, à juste titre, par des associations de protection animale qui dénonçaient des scènes odieuses dans lesquelles des animaux étaient martyrisés, parfois tués pour les besoins du scénario. Comme exemples, citons les films « Tarzan chez les singes » (1918) où un lion est poignardé à mort, le « Brigand bien aimé » (1939) où un cheval est jeté du haut d'une falaise de 20 mètres, plus récemment, « Still the water » (2014) où deux chèvres sont égorgées, ou encore « Pirate des Caraïbes » (2003) où des centaines de poissons et calamars ont été sacrifiés par les nombreuses explosions en mer. La liste des films comportant des scènes de maltraitance des animaux est longue de milliers de titres dont les séquences ont été tournées dans le monde entier.

LES LABELS

Cette maltraitance, que dans certains cas l'on peut, sans hésiter, assimiler à de la cruauté, n'est pas passée inaperçue et a engendré la création de « labels » destinés à protéger les animaux. En 1940, « l'American Human Association » (A.H.A.), active dans la protection animale, a créé le label « No animals were harmed » que l'on peut traduire par « aucun animal n'a été maltraité ». Celui-ci peut être repris dans le générique du film après les vérifications menées par des membres de l'A.H.A.

Si l'idée est excellente, très vite sont apparus des soupçons liés au financement de l'association par des grands groupes de l'industrie du cinéma, mais aussi parce que certains films utilisaient le label pour se donner bonne conscience alors que, de toute évidence, des animaux y avaient été maltraités. Ces éléments ont rapidement fait naître le sentiment que l'A.H.A. jouait le rôle malsain de juge et parties.

En France, depuis 1995, la fondation « 30 millions d'amis » préconise un label assurant « qu'aucun animal n'a souffert durant le tournage ». Les observateurs délivrant ce visa sont membres de la fondation et uniquement rémunérés par celle-ci, ce qui garantit une indispensable indépendance vis-à-vis des producteurs de cinéma et de publicités.

Ces contrôles et rigoureuses vérifications se concentrent également sur les conditions de captivité des animaux utilisés, ce qui n'est pas le cas dans le cadre du label américain de l'A.H.A. Le seul aspect « négatif » du visa délivré par la fondation française est son caractère non obligatoire. Il ne garantit dès lors la protection des animaux que lorsque les producteurs l'ont eux-mêmes sollicitée. Heureusement, le public en cette matière se montre de plus en plus exigeant, ce qui les pousse à se montrer vigilants, bien plus qu'auparavant.



LES PUBLICITÉS

Malheureusement, les spots publicitaires n'échappent pas au fléau de la maltraitance animale. Régulièrement, des plaintes sont déposées, tant à l'encontre des marques concernées que des « dresseurs » aux méthodes pour le moins peu respectueuses du bien-être animal. Nous avons tous vu et revu une publicité vantant les qualités des produits « Le Gaulois ». On y voit des poules, tellement heureuses de savoir qu'elles vont être mangées, danser le french cancan ! Pour réaliser ce clip, de très nombreuses poules ont été martyrisées pour proposer ce « spectacle ». Leurs pattes ont été attachées à du fil de pêche invisible pour les obliger à réaliser les « pas de danse ». De plus, une fois le clip réalisé, une quarantaine d'entre elles, trop chères à nourrir, ont servi (vivantes) de repas aux loups détenus par le même « dresseur ». Spécialiste du dressage d'animaux destinés au cinéma et aux publicités, réputé en France et à l'étranger, Pierre Cadéac, s'est fait également remarquer en apparaissant sur une vidéo diffusée en avril 2022. On le voit asséner un très violent coup de poing à un aigle qu'il tenait par les pattes et qui s'était mis en tête de prendre son envol, le coquin !

Des associations ont déposé plainte à son encontre en demandant de prononcer une interdiction de détenir des animaux et de continuer ses activités de dressage. Aigles, loups, renards, panthères, autruches, il possède plus de 300 animaux de 40 espèces différentes !

Comble de l'histoire, le mouvement « L214 » a porté plainte contre la marque « Le Gaulois », vidéos à l'appui, pour dénoncer l'épouvantable élevage intensif des poules dont elle veut faire croire aux consommateurs qu'elles sont élevées dans le respect du bien-être animal.



Clairement, ces animaux endurent une vie sordide, les preuves sont accablantes. Toutefois, ne généralisons pas ce type d'affaire. Tous les éleveurs et dresseurs d'animaux ne sont pas aussi peu regardants quant au bien-être de leurs animaux, mais cet exemple permet de comprendre certains travers de la publicité dont le seul but est de rendre le produit attrayant pour le consommateur. Face à ces abus, il est grand temps de réagir en s'intéressant, notamment, aux conditions de captivité de ces animaux, vedettes de cinéma pour quelques instants seulement, avant de retrouver leur misérable quotidien, souvent avec pour seul horizon une cage ou un enclos bien trop exigus.

Les méthodes d'apprentissage aussi sont à surveiller en interdisant les trop longues heures d'entraînement, les privations de nourriture et les coups de bâton lorsqu'ils n'arrivent pas à exécuter ce qu'on leur demande, généralement bien loin de leur comportement naturel.

Une fois encore, ne généralisons pas. Certains dresseurs compétents préparent leurs animaux en leur faisant visiter les futurs lieux de tournage, rencontrer les nouvelles personnes qu'ils vont côtoyer, s'habituer aux odeurs et bruits qu'ils ne connaissent pas. Il s'agit là d'une véritable mise en condition de l'animal, au-delà du dressage.

Malheureusement, tous ne sont pas aussi respectueux du bien-être de leurs propres animaux et, s'ils sont de moins en moins nombreux au fil des années, ils sont toujours trop nombreux. Parmi ceux-ci, certains n'hésitent pas à faire naître des petits dont ils se débarrassent sans scrupule après un unique tournage, car devenus inutiles, trop coûteux à nourrir et à soigner.

LES ANIMAUX ET LA PUBLICITÉ

L'idée d'utiliser un animal dans la publicité remonte à la fin du XIX^{ème} siècle. Pour les plus âgés, souvenez-vous du chien « Nipper » face à un pavillon de gramophone de la marque « La voix de son maître », spécialisée en matériel audio (tourne-disques, postes de radio et autres).

À la même époque environ, est apparue la vache « Milka » dont le logo, depuis 1972, représente une vache aux taches lilas... Depuis cette époque, de plus en plus de publicités et de spots publicitaires baignent dans une nauséabonde hypocrisie. Mensongères, certaines sont reprises dans la catégorie « suicide food » et tentent de faire croire aux consommateurs que les poulets, cochons et autres dindes sont ravis de se faire manger, ce qui est faux ! En tout cas, personnellement, je n'en ai jamais croisé !

Dans cet esprit, les emballages sont très colorés, façon dessins animés, et montrent des animaux joyeux, rieurs même... C'est une technique utilisée pour dissimuler les mauvais traitements dont ils sont victimes (élevages intensifs, abattoirs, etc.) mais aussi pour déculpabiliser les consommateurs. Même si ces derniers ne sont pas dupes, en dehors des jeunes enfants (notre avenir...), il conviendrait d'interdire ce type de publicité, au sens large.

QUEL INTÉRÊT D'UTILISER DES ANIMAUX ?

Les animaux bénéficient d'un indéniable capital sympathie. La plupart d'entre nous tombent sous leur charme et les spécialistes du marketing l'ont bien compris. L'image que reflètent les animaux est utilisée pour toucher notre inconscient. Elle se doit d'être positive et choisie avec intelligence en fonction des produits et des marques à promouvoir.

Ainsi, dans notre inconscient collectif, l'écureuil convient aux produits d'épargne, le renard est malin et rusé, l'oiseau évoque la liberté, l'agneau, la douceur et l'innocence...

La vision d'un chiot encore hésitant sur ses pattes engendre un facteur « tendresse » qui, humainement parlant, diminue le stress et l'agressivité et fait naître une relative confiance quant au message qui l'accompagne. D'une manière générale, les publicités qui utilisent des animaux sont assez efficaces. En soi, ce n'est pas un problème lorsque ceux-ci ne sont pas maltraités. Étant entendu qu'en ce qui concerne les animaux sauvages, ils ne devraient jamais quitter leur milieu naturel pour être enfermés dans une cage...

LES CLIPS MUSICAUX...

Largement diffusés sur Internet, ils n'échappent pas au fléau de la maltraitance animale. Bon nombre d'entre eux font appel à des animaux sauvages pour refléter une image de domination de l'être humain sur l'animal. C'est le cas de beaucoup de rappeurs, notamment.

En 2020, la jeune chanteuse Wejdene en a fait les frais en se promenant en forêt accompagnée par un ours noir dressé. Elle se permet de le caresser, comme un nounours, tout en arborant fièrement un manteau de fourrure (que l'on espère synthétique). Quand on connaît les méthodes de dressage des ours...

La polémique a été particulièrement rude et a laissé des traces qui ne s'estomperont pas de sitôt et c'est très bien.



DES SOLUTIONS EXISTENT...

Nous vivons au cœur de l'ère numérique et de l'intelligence artificielle. Les images de synthèse qu'elles permettent de créer sont sidérantes au point, dans certains cas, de ne plus être en mesure de distinguer le vrai du faux. C'est la seule façon éthique de représenter les animaux sur les tournages, qu'il s'agisse de films de cinéma ou de spots publicitaires.

Même si, à l'heure actuelle, l'utilisation de ces méthodes s'avère plus coûteuse que celles utilisant de vrais animaux, elles doivent être rendues obligatoires, et l'utilisation d'animaux sur les tournages interdite, sauf peut-être dans des cas exceptionnels (animaux domestiques, chiens, chats...) moyennant une justification et une surveillance particulièrement efficace.

Cela permettrait, de manière « naturelle » d'y endiguer, au moins en partie, la maltraitance animale, la captivité et le dressage de ces malheureux animaux.

Christian De Meyer

Les traditions culturelles et folkloriques

justifient-elles la souffrance animale ?



Alors que l'on considère de plus en plus les animaux comme des êtres sensibles, de cruelles traditions culturelles et folkloriques, parfois issues de temps très lointains, perdurent et servent de prétextes pour infliger de la souffrance, en toute impunité, par une petite partie de la population, et ce, même si elles provoquent une profonde indignation auprès du reste de cette même population. Aujourd'hui encore, de par le monde, de nombreuses traditions impliquent des animaux. La liste est extrêmement longue, nous n'avons choisi que quelques exemples significatifs.

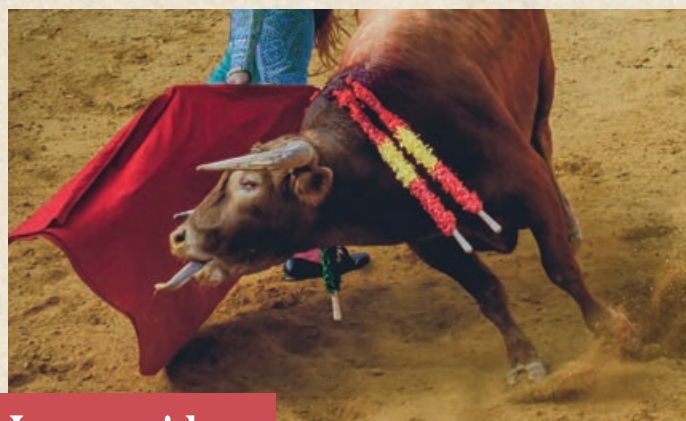


Le « Grindadrap » aux îles Féroé

Chaque année, entre juin et septembre s'y déroule une impitoyable chasse aux dauphins. Depuis des années 1580, des bancs entiers de dauphins (plus de 2000 individus en 2021) sont massacrés à coups de couteau, au point de voir les eaux de la mer se teinter de la couleur rouge du sang des malheureux cétacés.

De petits bateaux ramènent les groupes de mammifères vers les plages où, armés de couteaux et autres objets tranchants, les « chasseurs » les attendent. Une partie des habitants de l'archipel défend cette tradition macabre avec

opiniâtreté sous prétexte qu'elle fait partie de leur héritage culturel. Une petite précision s'impose : les îles Féroé, bien que dépendantes du Danemark, ne sont pas soumises à la législation européenne (qui protège les dauphins), ce qui rend possible ce massacre indécent.

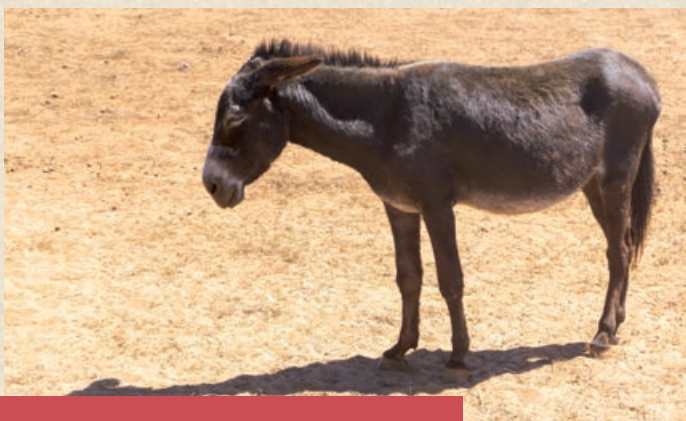


Les corridas

Principalement pratiquées en Espagne et en Amérique Latine, elles sont décriées par une très grande partie de la population. Depuis des décennies, les associations de protection animale luttent pour obtenir leur interdiction totale, sans y parvenir, sous prétexte, une fois de plus, qu'il s'agit d'une tradition culturelle espagnole.

En 1993, Francis Cabrel en a fait une chanson : « Je ne pensais pas qu'on puisse autant s'amuser autour d'une tombe. Est-ce que ce monde est sérieux ? » Ces quelques mots résument parfaitement le sentiment général que suscitent les corridas au sein de la population.





Le festival « peropalo »

Cette tradition moyenâgeuse consiste à martyriser un âne au milieu d'une foule de badauds, généralement ivres, dans les rues de Villanueva de la Vera, en Espagne. Bousculé, frappé, effrayé par les cris et les pétards que la foule lui lance dans les pattes, il s'écroule généralement plusieurs fois avant d'être enfermé, totalement épuisé, et parfois de succomber à ses peurs dans l'indifférence totale.



« La fête du sang » au Pérou

Un oiseau (parfois un chien) est attaché avec de solides cordes au dos d'un taureau. Les deux tentent par tous les moyens de se libérer, les deux y perdront la vie !

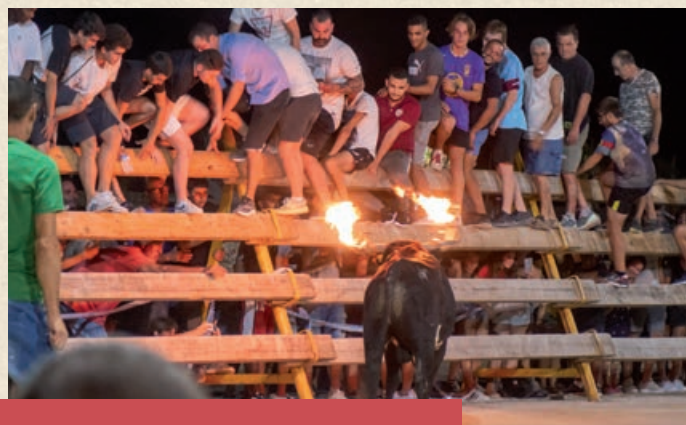


Le « Rapa das Bestas » en Espagne

En Galice, le premier week-end de juillet, se déroule une « fête » que l'on peut traduire par « la tonte des bêtes ».

Les hommes de quelques villages partent dans les montagnes capturer des chevaux sauvages, généralement des poneys galiciens, pour les emmener dans un enclos fermé. Les participants, des « initiés », à mains nues, doivent les faire tomber en les faisant trébucher et couper tout ou une partie de leur crin avec des ciseaux ou des couteaux bien aiguisés. Dans la précipitation et la violence, les blessures sont fréquentes pour les équidés. Ceux-ci sont revendus en fin de journée.

C'est un spectacle lamentable auquel des enfants assistent souvent apeurés par ce qu'ils voient...



« Le taureau de feu »

Toujours en Espagne, cette tradition consiste à accrocher des boules enflammées aux cornes d'un taureau et de le lâcher dans les rues de la ville. Effrayé, l'animal court dans tous les sens pour tenter de se libérer et d'échapper aux brûlures à la tête et aux yeux. C'est un spectacle totalement inutile et sans pitié pour l'animal.

À Saint-Jean-de Luz, au Pays basque français, le taureau est fictif et le spectacle se résume plutôt à un simple feu d'artifice. Ce ne sont que quelques exemples parmi des milliers dont on pourrait faire une encyclopédie de plus de 1000 pages.

Et la législation...

La législation européenne est, pour le moins, ambiguë.

Les États membres sont tenus de respecter le bien-être animal sur le territoire tout en ayant le droit de respecter les traditions culturelles régionales ainsi que les rites religieux. À l'évidence, c'est une porte ouverte pour ne pas agir et interdire les événements où les animaux sont martyrisés et loin d'être considérés comme des êtres vivants sensibles.

En Belgique, les trois Régions sont compétentes et décident seules pour leur territoire spécifique. Si les législations diffèrent quelque peu, les différences sont principalement dues au timing différent du point de vue législatif. Les interdictions se rejoignent au fil du temps. Quant à l'efficacité des lois dédiées à la protection animale, elles ne sont pas toujours appliquées sous le couvert du respect de l'une ou l'autre tradition ancestrale. C'est le cas, par exemple, à Geraardsbergen où les notables de la ville (bourgmestre, échevins et autres personnalités régionales) gobent un petit poisson vivant plongé dans un verre de vin.

Si cette tradition vieille de plus de 400 ans existe toujours, elle est très critiquée chaque année et est loin de faire l'unanimité auprès de la population locale. Maintenu, elle est pourtant interdite par le nouveau Codex flamand pour la protection animale initié par le ministre Ben Weyts.

En Belgique

Malgré de grandes avancées (mais encore insuffisantes) en termes de protection animale, au Nord comme au Sud de la Belgique, de nombreuses traditions et événements folkloriques ont lieu sans aucun respect pour le bien-être animal.

Dans le Limbourg, des jeunes femmes aux yeux bandés doivent à l'aide d'un sabre couper la tête d'un coq mort (fort heureusement) suspendu par les pattes.

Le « jeu de l'oie » se pratique encore des deux côtés de la frontière linguistique. Il consiste, à mains nues, à arracher la tête d'une oie morte suspendue par les pieds à un filin tendu entre deux poteaux. L'imagination est au pouvoir et des variantes existent selon les régions. Parfois le cou est enduit de graisse, ce qui rend la décapitation plus difficile. Les participants sont tantôt à pied, à cheval (le plus souvent sur d'imposants chevaux de trait), tantôt dans une barque qui glisse doucement sur l'eau. Ici encore, ce ne sont que quelques exemples d'une longue liste.

L'avenir...

Les exemples d'événements folkloriques qui font fi du bien-être animal sont très nombreux de par le monde, en Europe et même en Belgique. Comment peut-on, en 2023, martyriser, parfois tuer, des chevaux, des taureaux, des chiens et bien d'autres animaux sous le seul prétexte du respect d'une tradition, d'un folklore ?

« Est-ce que ce monde est sérieux ? »
(Francis Cabrel, *La Corrida*, 1993).

Il est vrai qu'en ces temps particulièrement difficiles, on a le droit d'être inquiet. Toutefois, la protection animale constitue une nécessité absolue et permet à l'humain de devenir meilleur sans que le bien-être animal ne supplante les libertés et les droits de l'homme, ce qui ne donne aucunement le privilège à celui-ci d'ôter la vie à un être vivant doué de sensibilité sous un quelconque prétexte. Il faut avoir le courage d'interdire ces pratiques archaïques d'un autre temps et de faire évoluer les traditions. Les valeurs humaines ont indéniablement évolué au cours des derniers siècles.

Maintenir des traditions moyenâgeuses, lorsqu'elles bafouent la vie animale n'a plus de sens aujourd'hui. Il n'y a aucune raison valable qu'elles n'évoluent pas vers le respect de la vie, tout simplement. L'opinion générale de la population va dans ce sens, et c'est la raison pour laquelle il est capital de médiatiser les événements au cours desquels des animaux sont maltraités. Ce n'est qu'à ce prix que la lutte pour le bien-être animal portera ses fruits.

Christian De Meyer

Quelles alternatives aux parcs zoologiques ?



Les parcs zoologiques ont longtemps été considérés comme des institutions éducatives et conservatoires. Mais ce type de structure est de plus en plus remis en question quant à leur impact sur le bien-être des animaux hébergés : espaces confinés, stress lié à la captivité, développement de troubles mentaux (stéréotypies), surpopulation et conditions souvent peu adaptées à leurs besoins naturels.

Alors comment ne pas rompre le lien entre l'homme et l'animal tout en respectant ce dernier ? Comment éduquer les jeunes et les moins jeunes à la beauté de la faune, sans promouvoir l'enfermement et la captivité ?

Heureusement, en Belgique, il existe de nombreuses alternatives aux parcs zoologiques traditionnels. Certaines mettent l'accent sur le sauvetage, comme les centres de soins pour la faune sauvage ou les sanctuaires, d'autres se concentrent plutôt sur la conservation et la sensibilisation, comme les réserves naturelles, ou encore, plus original, les parcs zoologiques virtuels.

Les sanctuaires

Les sanctuaires sont des parcs offrant un refuge aux animaux maltraités ou abandonnés. Aucune reproduction ni aucun achat d'animaux n'y est effectué, contrairement aux parcs zoologiques où c'est pratique courante : chaque animal est issu d'un sauvetage, et parfois même, réintroduit dans son environnement naturel quand cela est possible. L'enjeu financier est donc quasi inexistant, laissant place à plus de considération pour l'animal, qui n'est plus vu comme un simple objet rentable. En Belgique, vous avez la possibilité de visiter sur rendez-vous la magnifique association De Zoennegloed, où vous pourrez admirer plus de 400 animaux de toutes sortes.

Les centres de soins pour la faune sauvage

Les centres de soins pour la faune sauvage sont des structures, généralement sous la forme d'associations, dont le but premier est de soigner et relâcher les animaux sauvages en détresse. Hérissons, renards, ou encore chouettes et hiboux, sont réhabilités dans le but de leur offrir une seconde chance dans leur environnement naturel. Les espèces sauvages indigènes étant stressées par la proximité humaine, ces

structures sont interdites aux visiteurs. Néanmoins, il est souvent possible de les découvrir lors de leurs journées portes ouvertes. Il en existe une vingtaine en Belgique, comme Natuurhulpcentrum dans le Limbourg, ou encore le CREAVES d'Andenne en Région wallonne.

Les réserves naturelles

La Belgique compte un grand nombre de réserves naturelles qui regorgent d'animaux sauvages pour ceux qui savent ouvrir l'œil, et rester silencieux bien-sûr ! Le parc national Hoge Kempen, le parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel, le Zwin ou encore la forêt de Soignes, tous méritent que l'on s'y balade au rythme de la nature. Il existe également, grâce à certaines associations, la possibilité d'être accompagné par un guide ou de joindre des visites groupées axées sur la vie sauvage. De plus, beaucoup d'entre elles organisent des activités éducatives hors du commun lors d'événements particuliers tels que la nuit de la chauve-souris ou la nuit des chouettes. L'association Natagora est, par exemple, très active dans ce domaine.



À QUI S'ADRESSER EN CAS DE MALTRAITANCE ANIMALE ?

(À PART, BIEN SÛR, AUX S.P.A.)

INTRODUIRE UNE PLAINTE EN LIGNE



BRUXELLES-CAPITALE

Ministre responsable :
Monsieur Bernard CLERFAYT

Bruxelles Environnement
Département Bien-être animal
Tour et Taxis 86c / 3000
1000 Bruxelles

E-mail : info@environnement.brussels

Site : www.environnement.brussels

Tél : **02/775 75 75**

WALLONIE

Ministre responsable :
Madame Céline TELLIER

SPW – DGARNE
Service Bien-être animal
Chaussée de Louvain, 14
5000 Namur

E-mail : ubea.dgarne@spw.wallonie.be

(gratuit – général)

Tél : **081/33 60 50** ou **17 18**

FLANDRE

Ministre responsable :
Monsieur Ben Weyts

Kabinet Minister
Ben Weyts
Martelaarsplein, 7
1000 Brussel

E-mail : dierenwelzijn@vlaanderen.be

(gratuit – général)

Tél : **02/552 66 00** ou **17 00**

Les zoos modernes

Avec l'arrivée des nouvelles technologies, une nouvelle manière de penser le parc zoologique est possible. Réalité virtuelle, hologrammes ou encore robots, découvrir le monde animal sans le mettre en cage n'est plus une science-fiction ! L'association Gaia a présenté l'été dernier un tout nouveau zoo du futur grâce auquel vous pouvez désormais plonger dans des habitats sauvages en réalité virtuelle, et observer éléphants, girafes et manchots comme si vous y étiez !

Vous l'avez compris, il existe de nombreuses solutions accessibles à chacun, et parfois juste devant chez vous ! Installez un nichoir à caméra connectée, ou des mangeoires en hiver pour les petits passereaux et, accompagné de votre guide ornitho, savourez la beauté des espèces indigènes qui évoluent tout autour de nous... ou sinon, venez nous rendre visite dans l'un de nos deux refuges pour y rencontrer chiens et chats à Anderlecht, ou chevaux et animaux de ferme à Braine-le-Château !

Nadège Pineau
Responsable opérationnelle

SITES INTERNET : De Zonnegloed : www.dezonnegloed.be | Natuurhulpcentrum : www.natuurhulpcentrum.be | Parc national Hoge Kempen : www.nationaalparkhokekempen.be | Parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel : www.botrange.be | Le Zwin : www.zwin.be | Forêt de Soignes : www.foret-de-soignes.be | Natagora : www.natagora.be | Gaia : www.gaia.be

NOS ANIMAUX DOMESTIQUES CONFRONTÉS AU DEUIL



Depuis le 30 août, je porte en moi le poids de ton absence. Il n'y aura jamais de 1500^{ème} jour à tes côtés. C'est fini, nous ne ronronnerons plus ensemble. Tu n'es plus contre moi. Tu ne respirez plus avec moi. Je te cherche en vain. Pourtant, je touche ton âme. Je sais que tu n'es pas loin. Juste là, de l'autre côté du chemin. Désormais, tu vagabondes là-haut, parmi les étoiles. Mais il me restera de toi tout ce que tu m'as donné. Ta douceur enjôleuse. Tes câlins passionnés. Le bonheur de t'aimer. Attends-moi. Un jour, nous miaulerons à deux dans le ciel étoilé.

LA PERCEPTION DE LA MORT PAR LES CHATS

Il est impossible de savoir si les chats comprennent ce qu'est la mort, mais ils ressentent aussi bien que nous « l'absence » de leur compagnon. De plus, la détresse qu'éprouve le maître après la perte de son animal peut également se transmettre au chat endeuillé et aggraver sa confusion. Les chats sont indéchiffrables tant ils sont émouvants et attendrissants. Ils manifestent leur deuil différemment : que ce soit par de l'apathie, des vocalisations, une diminution de l'appétit, une recherche de solitude ou un changement d'habitude dans la litière, sont-ils conscients que la vie se soit éteinte ?

LE CHIEN HURLE-T-IL À LA MORT ?

C'est le langage des meutes, un comportement ancestral hérité des loups pour communiquer entre eux, prévenir d'un danger imminent et signifier l'heure de se rassembler pour exprimer la puissance et la cohésion du groupe prêt à affronter un intrus. Laissés seuls à la maison, nos chiens qui hurlent à la mort éprouvent de l'anxiété de séparation et leur besoin d'interaction avec leurs proches. Leurs aboiements n'ont donc en réalité pas de rapport avec la mort.

CONFRONTÉ À LA MORT, LE CHAT MODIFIE-T-IL SON COMPORTEMENT ?

À la suite de l'absence d'un membre du groupe social, certains chats circulent de long en large dans leur territoire en miaulant. Ils pensent peut-être que le disparu est encore quelque part : son odeur est encore là, l'autre se cache-t-il ? Il n'occupe pas sa place habituelle !

Il arrive aussi que certains chats restent indifférents alors que d'autres semblent plus heureux d'être débarrassés de lui. Même des chats qui se battent constamment peuvent pleurer la perte de leur partenaire.

On remarque qu'il est impossible de prévoir la réaction des chats en deuil, certains changent carrément de personnalité après la disparition de leur compagnon.

QUELLE SERA LA RÉACTION DES CHIENS ENDEUILLÉS ?

D'emblée « le meilleur ami de l'homme » aura une attitude proche de la nôtre, mais si on ne peut pas comparer un être humain à un animal, on ne peut pas davantage comparer leurs chagrins. Le niveau de compréhension d'un chien est comparable à celui d'un enfant de 2 ans, il a besoin d'une routine stable pour se sentir en sécurité et en confiance. Au décès de son maître, en fonction de la relation qu'il entretenait avec lui, son langage corporel va ici aussi refléter ses sentiments (comme avoir moins d'appétit, être moins enthousiaste, plus destructeur, plus léthargique et regarder fréquemment les endroits où son maître se tenait).



Triste départ de Julie
le 30 août 2023

COMMENT PEUT-ON AIDER LE CHAT EN DEUIL ?

Avant tout soyez patient avec lui : par rapport à nous, les humains, qui avons beaucoup de contacts sociaux, le chat évolue seulement entre les membres de sa famille. Le décès d'un d'entre eux provoque un trou énorme dans sa structure sociale. Donnez-lui plus d'amour et d'affection, parlez-lui doucement. Soyez présent et observateur car, même si les chats sont de nature indépendante, ils manifestent bel et bien des changements de comportement lors de la disparition d'un proche et risquent d'être en manque d'interactions.

Demandez conseil à votre vétérinaire pour savoir si l'arrivée d'un nouveau compagnon est souhaitable. Ne vous précipitez pas pour en adopter un, prenez votre temps pour y réfléchir selon son âge, son sexe et son caractère.

FAUT-IL AIDER AUSSI LE CHIEN À SURMONTER LE DEUIL ?

Il est impératif de maintenir les habitudes de sécurité et de confiance pour le rassurer. Ici aussi, soyez patient : il acceptera sa disparition au bout de quelques semaines à plusieurs mois.

De belles promenades, des jeux, une vie saine, de l'activité physique sont bénéfiques pour diminuer son stress et l'anxiété de séparation qu'il a vécue avec son maître ou son compagnon canin ou félin.

S'il a toujours connu la vie à deux avec un autre chien, il est conseillé d'adopter assez rapidement un nouveau compagnon pour lui.

FAUT-IL MONTRER LA DÉPOUILLE DU COMPAGNON DÉCÉDÉ AUX AUTRES ANIMAUX DU GROUPE ?

Certains experts pensent que le concept de mort ne s'inscrit pas chez nos animaux domestiques. Personnellement, je conseille toujours de montrer la dépouille du compagnon décédé et de les laisser renifler librement leur odeur qui se modifiera progressivement dans les minutes suivant le décès.

QUE SIGNIFIE L'EXPRESSION « les chats se cachent pour mourir » ?

Certes, cela pourrait traduire une sorte de pudeur, mais on a constaté que le chat est en même temps un prédateur et aussi une proie et, lorsqu'il est diminué par la maladie, il se cache des autres prédateurs susceptibles de profiter de sa faiblesse.

Une chose est certaine : lorsque nos animaux de compagnie sentent que leur fin est proche, ils affrontent la mort très simplement et montrent à leur vétérinaire que c'est le moment de partir toujours courageusement.

LORSQUE LES MAÎTRES DÉCÈDENT, LEURS ANIMAUX ARRIVENT PARFOIS EN REFUGE...

Pour qu'ils retrouvent progressivement leur bonne humeur, les refuges où aboutissent ces orphelins recherchent naturellement des maîtres capables de leur recréer un environnement agréable afin d'oublier l'histoire malheureuse qu'ils ont subie, pour se reconstruire et recommencer avec eux une nouvelle relation harmonieuse.

Telles ces étoiles en fin de vie, nos proches disparus laissent derrière eux des traces vibrantes et furtives, comme l'ombre lumineuse du vol des oiseaux ou le battement du cœur rayonnant des étoiles.

Nadine Boucher, À l'ombre des pulsars.

Christiane Loeman, vétérinaire

LA DINDE DE LA FARCE : LA FACE CACHÉE DE VOTRE MENU DE RÉVEILLON



Ah... les joies de Noël ! Ses traditions ancestrales. Ses sapins illuminés de guirlandes scintillantes. Ses cartes de vœux. Son grand-Père à la barbe blanche distributeur de cadeaux... et ses menus de réveillons partagés en famille. Moi, j'm'appelle Patrick. J'vis à Help Animals avec Annie, l'élue de mon cœur. J'chuis un majestueux dindon, « the boss, the king of the basse-cour de Braine-le-Château ». J'aime pas Noël. Non, je hais Noël, cette fête barbare où les humains se régalent sans culpabilité de la souffrance de mes congénères abattus dans l'enfer des élevages intensifs. Mettez-vous bien ça dans le crâne : Noël ou pas, moi, j'serai jamais le dindon de votre farce...

L'ÉLEVAGE INTENSIF DES DINDES : UN BRUYANT SILENCE LÉGISLATIF

Alors qu'en 2022, 720.000 dindes étaient élevées et abattues en Belgique pour la consommation (source Statbel), à l'exception du décret wallon voté fin mars 2022 (voir infra), aucune réglementation belge ou européenne ne protège actuellement leur bien-être et leurs conditions de vie en élevage. Où sont les normes légales imposant une surface minimum ? Où sont les exigences minimales en matière de litière, d'éclairage, de température, de moyens de transport ou d'hébergement ? Où est fixé le seuil de densité de peuplement ? Nulle part : le législateur les a tout simplement oubliées ! Qu'importent les soucis de santé physique et mentale : seules priment la productivité et la rentabilité ! Les éleveurs peuvent donc tranquillement continuer à entasser dans leurs hangars sordides des centaines de milliers d'animaux condamnés à attendre leur abattage dans un minimum de superficie pour un maximum de profit.

Ces élevages intensifs se situent uniquement en Flandre. La Wallonie ne compte que deux éleveurs de dindes biologiques.

DES CONDITIONS DE DÉTENTION INFERNALES

En octobre 2019, les images choquantes diffusées par GAIA révélaient au grand jour l'atrocité des conditions de vie intolérables imposées à ces animaux martyrs dans 3 fermes de Flandre occidentale. Pourtant, aujourd'hui, la situation ne s'est pas améliorée dans les élevages intensifs où les dindes restent les victimes innocentes de non-assistance à animaux en danger ! Ces conditions horribles apportent la preuve flagrante des dérives que l'absence de législation peut entraîner. Mais avec quelles conséquences dramatiques pour ces dindes et dindons prisonniers ?

DE GRAVES PROBLÈMES DE MOBILITÉ :

Les dindes y sont élevées selon un cycle de croissance intensif leur causant de graves problèmes locomoteurs. Ainsi, en 16 semaines à peine, les dindons de la variété « Hybrid Converter » (génétiquement sélectionnée pour produire beaucoup de chair en un temps record) atteignent un poids qui passe de 170 g à 16,47 kg, soit une augmentation quotidienne de 200 g ! Engraissées pour passer de 170 g à un poids d'abattage de près de 10 kg au bout de 14 semaines, les femelles gagnent jusqu'à 1,02 kg hebdomadaire, ce qui équivaut à une prise de poids journalière de plus de 140 grammes.

DES ANIMAUX AFFAIBLIS, AGONISANTS :

Sans tonus musculaire, leurs orteils se déforment. Leurs pattes ne peuvent plus soutenir la lourdeur d'un corps obèse. Affaiblies, blessées, les dindes boitent. Elles n'ont plus accès aux mangeoires et abreuvoirs situés en hauteur ; elles perdent du poids et meurent de faim ou de soif. Elles agonisent sans soins des jours durant au milieu de leurs congénères et de carcasses piétinées en état de décomposition.

UNE ABSENCE TOTALE D'HYGIÈNE :

Les dindes baignent 24 heures sur 24 dans leurs propres déjections et celles de leurs congénères. Pas une seule fois durant leur vie de 3 à 4 mois, elles ne bénéficient d'un sol propre. Recouvertes d'une épaisse couche d'excréments, les bactéries s'y donnent à cœur joie pour se développer et dégager des émanations toxiques d'ammoniac caustique à l'origine de maladies respiratoires.

Enduites de crottes et de diarrhées, privées d'espace et de leurs comportements naturels, ces malheureuses ne peuvent pas davantage assouvir un besoin éthologique aussi vital que se nettoyer le plumage. Les plus affaiblies attendent la mort, couchées sur ces litières humides et sales, sources de plaies ouvertes infectées et d'ulcérations.

DES ÉLEVAGES SURPEUPLÉS :

Les hangars fermés abritent largement plus d'une dizaine de milliers d'animaux. Avec des densités moyennes de 4,5 dindons par m² et 5,5 dindes par m², leurs déplacements deviennent de plus en plus pénibles. À l'âge de l'abattage, tous sont tellement entassés qu'il leur est impossible de se déplacer librement.

UN COMPORTEMENT AGRESSIF :

Les dindes se picorent les unes les autres (signe de hiérarchies perturbées vu la densité de population trop élevée) suite à la frustration et au stress causés par ces méthodes de production intensive. Les éleveurs épignent (cassent sans anesthésie) leur bec pour éviter ces picages qui entraînent des lésions nécrosées sur la tête, le dos et les flancs.

Vu ces conditions indignes, GAIA estimait alors que 10 à 15% des animaux décédaient avant l'abattoir.

ET EN WALLONIE ?

Le 31 mars 2022, le Gouvernement wallon adoptait un projet d'arrêté fixant des règles minimales relatives aux conditions de détention des dindes dans les élevages, imposant donc enfin des balises exigeantes en termes de bien-être animal. Ainsi, pour les élevages de plus de 200 dindes, l'arrêté impose notamment :

- L'accès obligatoire à un jardin d'hiver ou à un parcours extérieur ;
- L'interdiction de caillebottis ;
- L'interdiction de l'épointage (le fait de casser la pointe) de bec pour les dindons ;
- Une densité de maximum 30 kg/m² pour les femelles et 36 kg/m² pour les mâles ;
- Des perchoirs et matériaux d'enrichissement obligatoires (bain de poussière, bloc à picorer pour volailles, branche d'arbre, petit ballot suspendu contenant de la paille,...) ;
- Une formation théorique et pratique minimale obligatoire pour les éleveurs ;
- Un suivi obligatoire des animaux : minimum deux observations des dindes par jour, registre relatif au taux de mortalité, entrées et sorties des animaux,...

MAIS...

Depuis 2019, malgré les promesses de Ben Weyts, ministre du Bien-Être animal, faute de normes légales claires, les dérives et abus de l'élevage industriel n'ont toujours pas disparu en Flandre, comme le confirme l'association flamande *Animal Rights*. Il est donc plus que jamais urgent que le Gouvernement flamand adopte une législation spécifique en matière de bien-être animal pour protéger les dindes destinées à la production de viande de consommation en imposant les critères correspondant au premier grade du label *Beter Leven* (*Meilleure Vie*), et notamment :

- l'utilisation d'une race à croissance plus lente ;
- plus d'espace dans les hangars ;
- des matériaux d'épandage de qualité suffisante ;
- un parcours extérieur couvert ;
- l'accès à la lumière du jour.

À l'heure où les rayons des supermarchés se remplissent de dindes pour les fêtes de fin d'année, deux questions se posent : pourquoi continuer à légitimer les pratiques scandaleuses de ces élevages commerciaux démesurés ? Existe-t-il réellement aujourd'hui une bonne façon d'élever ces oiseaux qui y souffrent chaque jour de leur courte vie pour satisfaire notre gourmandise ? À vous d'en décider au moment de composer votre table de réveillons...

Anne Dumortier



LES BIENFAITS des animaux pour les enfants



Vous hésitez... Chien, chat, hamster,... pourraient-ils bientôt devenir de nouveaux membres de votre famille ? Sont-ils réellement bénéfiques pour vos enfants ? Vérifions-le en apportant les réponses à 8 questions essentielles...

Les animaux responsabilisent-ils vos enfants ?

Quand vous adoptez un petit animal - chien, chat, lapin, rongeur,... -, vous en avez la responsabilité. Si votre enfant souhaite s'en occuper, il pourra prendre part (sous des conditions bien précises) à certaines responsabilités. Évidemment, en tant que parent, vous restez le maître de votre nouveau protégé, et c'est à vous qu'incombe une grande partie des obligations pour assurer son bien-être. Mais, à partir de 7 à 8 ans, votre enfant peut assumer certaines tâches : remplir sa gamelle d'eau fraîche, lui donner à manger, le brosser, sortir le chien (en votre compagnie !) pour faire ses besoins, veiller à son bien-être, nettoyer la cage du cobaye,...

Ces tâches le responsabilisent puisque ses actes ont des conséquences : s'il oublie de mettre de l'eau, l'animal aura soif et, s'il ne sort pas le chien, celui-ci fera ses besoins dans la maison... Surtout, en prenant soin de son compagnon, il apprend à "faire l'adulte", et aussi à s'occuper de quelqu'un d'autre que lui-même. Cette responsabilité précoce favorise son développement psychologique.

Participent-ils à leur bien-être ?

Le contact des animaux nous apaise. Ce sentiment est d'autant plus fort chez les enfants qu'ils sont souvent plus sensibles aux émotions des animaux que les adultes. Certains se confient à leur animal de compagnie pour trouver auprès de lui du réconfort et de la sécurité : pour nos enfants, un chien ou un chat n'est pas qu'une simple bête : c'est un ami, un confident qui ne les juge pas, un véritable membre de la famille ! Cette complicité leur permet de se développer et de s'épanouir auprès de leur animal grâce aux différentes sources de communication dont ils disposent : le jeu, l'affection, la tendresse,...

Les aident-ils à se sociabiliser ?

Certains enfants timides ont du mal à aller vers autrui, à partager des centres d'intérêt. Or, parler de son animal de compagnie permet de se tourner vers les autres, par exemple en montrant des photos de son chien, en racontant les exploits de son hamster, ou encore en comparant le caractère de son chat avec celui de son voisin,... Des étapes importantes pour briser la glace, se faire des amis et consolider les liens sociaux entre élèves à l'école, par exemple.

Les animaux renforcent le bien-être des enfants, et les structurent affectivement. Mais leur relation n'est pas exclusive et l'animal peut également aider vos enfants à se sociabiliser car il contribue à améliorer leur confiance en soi, leur curiosité, leur empathie envers les autres. Bref, les animaux : ça rapproche !



Réduisent-ils le stress, l'anxiété et le sentiment de solitude ?

D'après une étude américaine de 2019, passer du temps avec son animal de compagnie provoque une réduction de l'émission de cortisol dans l'organisme. Or, le cortisol est l'hormone notamment responsable du stress et de l'anxiété. De plus, câliner son animal de compagnie provoque une libération d'endorphine, l'hormone du bonheur. Les liens affectifs avec son compagnon à 4 pattes l'aident à surmonter la sensation de peur ou de tristesse car il se sent en sécurité lorsqu'il le prend dans ses bras. Ce constat vaut également lorsque l'enfant traverse une difficulté : il trouvera alors du réconfort auprès de son chat, de son chien, de son cobaye... tout comme il en trouverait auprès de ses parents.

Enfin, les animaux sont de fidèles alliés face à la solitude, ce que montre d'ailleurs la première étude de la Fondation Affinity sur le lien qui nous unit aux animaux : 50% des enfants associent leur chien ou leur chat à un compagnon de jeu. Huit enfants sur dix, entre 9 et 12 ans, préfèrent jouer avec leur animal de compagnie plutôt qu'avec leurs jeux vidéo. Preuve, si besoin en était, qu'en plus de leur présence réconfortante, les animaux stimulent leur propriétaire grâce leurs sollicitations et la nécessité de répondre à leurs besoins.



Contribuent-ils à leur apprentissage, à leur développement éducatif et social ?

Lorsqu'ils apprennent à lire, les enfants se sentent généralement plus à l'aise de faire la lecture à leur toutou ou à leur chat, plutôt qu'à leurs parents. Pas de peur d'être jugés, donc moins de stress, et plus de place pour oser. Et c'est en osant qu'on s'améliore. Les animaux ont ainsi un rôle bénéfique dans l'apprentissage, notamment pour les enfants en difficulté ou handicapés. C'est particulièrement le cas de l'autisme : nos compagnons à quatre pattes aident les petits autistes à se sociabiliser, et ainsi à dialoguer avec l'autre. D'ailleurs, le chien est souvent utilisé auprès des enfants autistes pour les sécuriser et les aider à établir un contact avec le monde qui les entoure.

Enfin, avec les animaux, les enfants sont à l'école de la vie. Ils en apprennent les grands thèmes, à travers leurs bêtes qui ont un cycle de vie plus court que le nôtre, et qu'ils observent donc tout au long de leur existence : la naissance, la mort, la reproduction, les maladies.

Favorisent-ils la cohésion familiale ?

Les animaux font partie de la famille, et à ce titre, ils resserrent les liens entre ses membres. La cohésion familiale se renforce par le soin donné à l'animal de compagnie, il apaise les tensions par sa présence. C'est pourquoi sa présence calme les conflits (si vous criez devant votre chien lors d'une dispute animée, il est fort probable que celui-ci cherche à se cacher dans un coin le temps que l'orage passe). Un animal est donc bien utile dans une fratrie où les disputes sont légions. De plus, les animaux sont l'occasion de se lancer dans des activités tous ensemble : promener le chien en forêt, aménager l'enclos du lapin dans le jardin, etc.

Contribuent-ils à leur bonne santé ?

Comme l'indique une étude anglaise en 2018, les enfants qui grandissent avec des animaux domestiques ont moins de risques de développer des allergies infantiles. Et ce n'est pas le seul bienfait pour la santé que chiens, chats et cochons d'Inde apportent aux plus jeunes. En effet, une étude récente menée par des scientifiques finlandais a conclu que les enfants qui ont un chat ou un chien tôt dans leur vie ont moins de risques de développer des problèmes et infections respiratoires. De plus, les animaux, particulièrement les chiens et les chats, renforcent leurs défenses immunitaires, notamment en leur transférant des bactéries par leurs léchouilles.

Les incitent-ils à se dépenser physiquement ?

Promener son chien, courir avec son lapin, jouer avec son chat... sont autant d'activités physiques qui font transpirer les enfants ! Ceux qui vivent avec des animaux sont plus souvent à l'extérieur, et profitent de tous les bienfaits associés au bon air.

Aussi, pour les plus grands, le contact avec un animal peut avoir une autre vertu : l'activité physique ! Si vous possédez un chien par exemple, votre enfant voudra probablement le sortir, et c'est donc une excellente opportunité pour lui de se dépenser en suivant son canidé en courant, à vélo ou encore chaussé de rollers ! Si, avec un lapin ou un rongeur, l'activité se restreint plutôt à la maison, on joue et c'est toujours mieux que rien !

Nous ne le répéterons jamais assez : un animal ne doit jamais être offert en cadeau à un enfant ! Un chien, un chat, un oiseau, un poisson ou un rongeur ne sont pas des peluches mais bien des êtres vivants sensibles ! Traités de manière responsable, avec amour et respect, ils seront de formidables compagnons et alliés éducatifs qui apporteront joie et équilibre émotionnel pour tous les membres de la famille.

Anne Dumortier



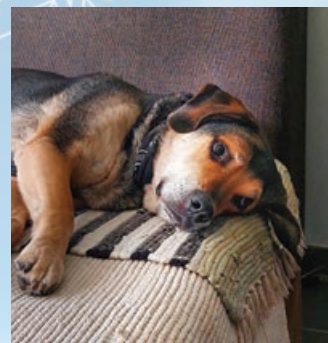
LES HEUREUX



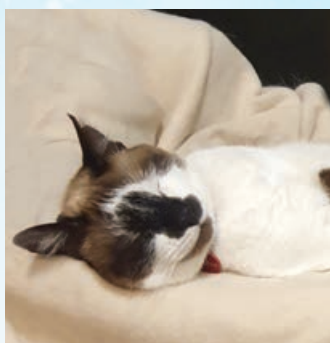
FREYA Mme Hamida ARCHICH



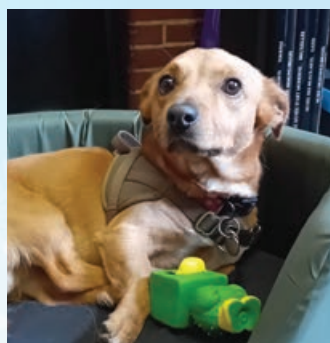
GRISETTE Mr Roger CERTYN



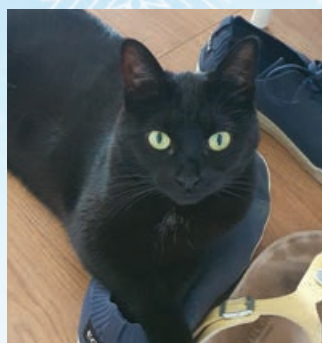
KIRA Mr Ronald GUIOT



MIKASA Mme Yasmine DIDERICH



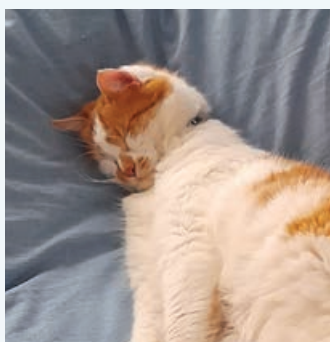
NIKI Mr Jean-Marie DUMORTIER



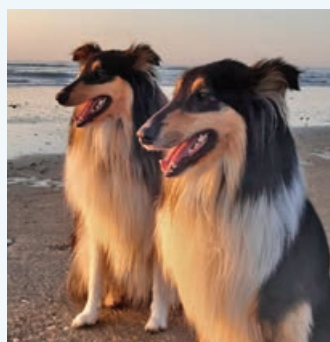
OLIVE Mme A. GURTUBAYLOZA



PIXELLE Mme Lydie AMICI



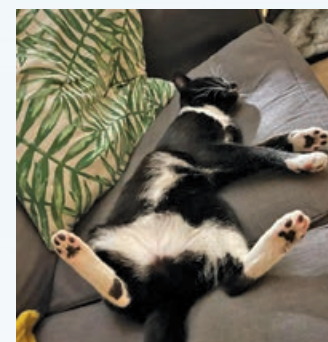
PUKI Mr Thierry DEBECKER



SIMBA & Nessie Mr Philippe KREMER



TAMARIX Mme Florianne PAGNIER



TIMMY Mme Vale rie ASHLEY



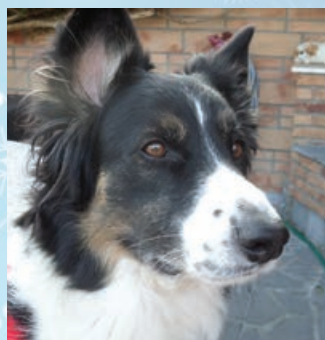
*Vos dons sont
notre **unique**
soutien !*

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €

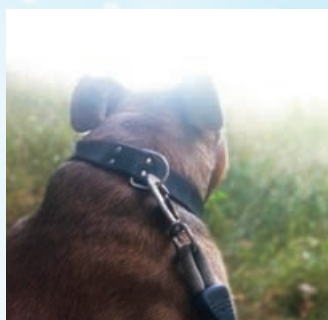


 Belfius BE57 0682 0361 3535  ING BE71 3100 0291 8069

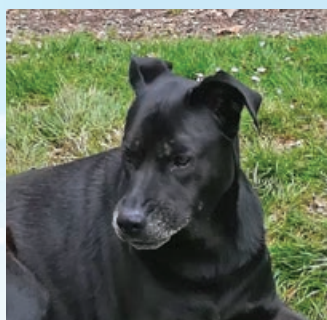
LES DISPARUS



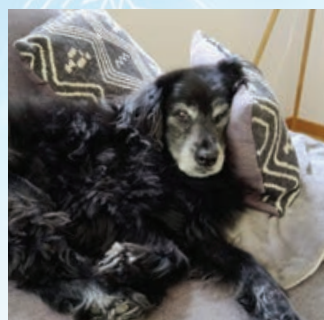
BUDDY 11 ans et 9 mois
Mme Monique BEIRNAERT



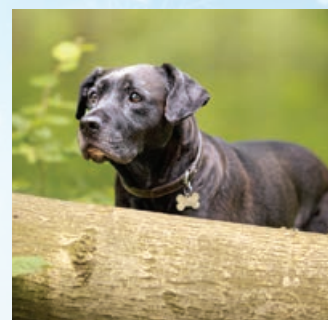
DJANGO 7 ans et 3 mois
Mr Franz VERSCHUEREN



KALINKA 8 ans et 11 mois
Mr Benjamin WACHEL



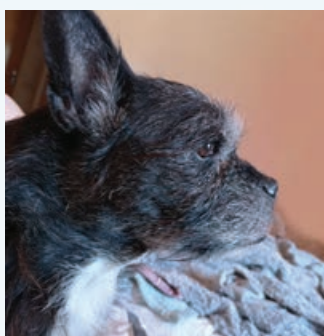
KENZA 13 ans et 5 mois
Mme Christelle PIETTE



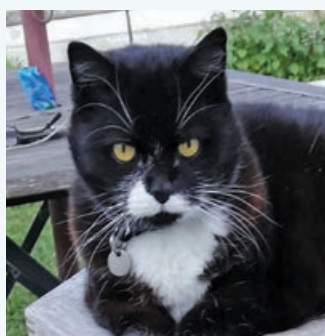
KYRA 12 ans et 5 mois
Mme Catherine OTTOY



MIMI 9 ans et 1 mois
Mr Roger CERTYN



MONSIEUR TING 12 ans et 9 mois
Mr Jean-Marc LEGLISE



Quarante 16 ans et 5 mois
Mr Dominique BOSSAERT



VICTOR 15 ans et 3 mois
Mme Geneviève PYLS-KNAFF

NOUVEAU !

VOTRE CALENDRIER « CUVÉE 2024 » EST ARRIVÉ !

Votre calendrier « Cru 2024 », ce cadeau sympa et si utile dans notre vie quotidienne, vous attend dès mi-septembre dans votre refuge préféré. Son format de poche le rend aussi pratique et aisé à manipuler qu'un agenda. **Acheté sur place ou lors de manifestations extérieures, vous ne le paierez que 8,50 euros.** Il vous reviendra à 9,50 euros si vous souhaitez le recevoir par la poste.

Son tirage étant limité, réservez-le vite par téléphone... ou précipitez-vous chez Help Animals pour l'obtenir en priorité !

Journées Portes Ouvertes de Braine-le Château des 2 et 3 septembre 2023



Quand l'art soutient la cause animale...



Ces trois œuvres uniques, à édition limitée, sont chacune numérotées par les artistes eux-mêmes.

Ne manquez pas l'occasion de posséder l'un de ces chefs-d'œuvre : en achetant ces œuvres, vous n'acquerez pas seulement une pièce d'art unique, mais vous contribuerez également au bien-être animal.

Les sérigraphies sont en vente au refuge d'Anderlecht.

À l'occasion de la première journée de musique entièrement dédiée à la cause animale, nous avons eu le plaisir d'être soutenus par 3 talentueux artistes belges : Denis Meyers, Arnaud Kool et Sébastien Alouf, qui ont généreusement contribué à notre cause en créant de magnifiques sérigraphies 100% Help Animals.

Denis Meyers est graveur, graffeur, et surtout peintre belge de renom. Sa passion pour l'art urbain l'a amené à créer la plus grande œuvre urbaine éphémère d'Europe, à Ixelles, sur pas moins de 20.000 mètres carrés de murs.

De son côté, **Arnaud Kool** partage son travail entre le graffiti, les interventions urbaines et la recherche artistique en atelier. Il a notamment collaboré avec une célèbre marque belge de maroquinerie pour laquelle il a aménagé un espace au très pointu Dover Street Market de Londres.

Quant à **Sébastien Alouf**, il a développé un univers artistique diversifié allant de la photographie au film, en passant par la peinture, la sculpture, les collages et la céramique. Formé au Kent Institute of Arts & Design (Royaume-Uni) et à l'INSAS, il aime à déconstruire ce qui semble bien formé. Son travail remet en question les normes sociétales avec une pointe d'ironie naïve, nous laissant toujours des impressions stimulantes. C'est donc avec un immense honneur que nous vous présentons ces incroyables sérigraphies au prix de 100€ chacune, dont la vente est intégralement versée à notre association.

Nadège Pineau
Responsable opérationnelle

Denis Meyers



Arnaud Kool



Sébastien Alouf



Vos dons sont notre unique soutien !

Déductibles des impôts à partir de 40,00 €



Belfius BE57 0682 0361 3535 ING BE71 3100 0291 8069



PRIX : 1,50 €

Help Animals



ANDERLECHT

203 rue Bollinckx
1070 Anderlecht
T. 02/523.44.16

Ouvert du Lun. au Ven.
de 13h à 17h

Sam. de 11h à 12h30
et de 13h à 17h

(fermé les dimanches et jours fériés)
(HK30230346)



BRAINE-LE-CHÂTEAU

10 rue du Bois d'Apechau
1440 Braine-le-Château
T. 02/204.49.50

Ouvert tous les jours
de 13h à 17h

(Sauf les dimanches et jours fériés)
(HK30224417)

www.helpanimals.be

info@helpanimals.be - blc@helpanimals.be



facebook.com/helpanimals.be



instagram.com/helpanimalsasbl